

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

UPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3161 Société : RAM 111385

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MOUSTAFA ID ABBEDE PRATHIN

Date de naissance : 14 05 1955

Adresse : 66172 7546

Téléphone : 066172 7546

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation : 10/03/2011

Nom et prénom du malade : Moustafa ID ABBEDE PRATHIN

Age :

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Psoriasis

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 10/04/2011

Signature de l'adhérent(e) : ABD

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
ARMACIE SBATA CASA SARL AU 259-261, BD SAKIA EL HAMRA JAMILA 5 CD - CASABLANCA Tél.: 05 22 37 19 15 TÉ : 50484204 - TP : 3730 0988 P.C : 511591 - INPE : 092052562	24/03/2022	177,80 383,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur ID HMIDA Naima

Spécialiste

Dermatologue - Vénéréologue
Spécialiste des maladies de la peau
de l'ongle et du cuir chevelu
Maladies sexuellement transmissibles, laser
Chirurgie de la peau, cosmétologie et allergologie



الدكتورة اد حميدة نعيمة

اختصاصية

أمراض الجلد، الأظافر والشعر
الأمراض التنسالية
جراحة الجلد، الليزر
الطب التجميل والحساسية

Casablanca, le

22 MARS 2022

الدار البيضاء، في

R° Rouj TAH. D.

Asdaouah

LOT :

PER : 64,80

PPV :

64,80

11 SERICIA gel
nettoyant



Trikut riel d.

64,00

el Concentré Eau

LOT : SED021121
PER : 11/2024
PPV : 64,80DH

Le contrôle ne doit pas dépasser deux semaines

PHARMACIE SBATA CAS SARL AU
259-261, BD SAKIA EL HAMRA,
JAMILA 5 CD - CASABLANCA
Tél.: 05 22 37 19 15
IF : 50484284 - TP : 37300988
RC : 517591 - INPE : 092052562
ICE : 002865498000015

Tél: 05 22 59 41 31

310، شارع واد الذهب، الطابق الأول، جميلة 7 - سباتة - الدار البيضاء

310, Bd. Oued Eddahab, 1^{er} Etage - Jamila 7 - Sbata - Casablanca

H9,00

37 Rycoctim Vapo -

S.V.

MINI

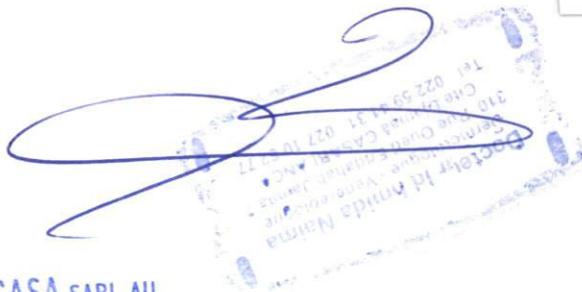
1%

1x 15 ml

LOT: 08221007
PER: 03/2026
PPU: 49,00 DH

Flacon de 30 g

177,80



PHARMACIE SBATA CASA SARL AU
259-261, BD SAKIA EL HAMRA,
JAMILA 5 CD - CASABLANCA
Tél.: 05 22 37 19 15
MT: 50484284 - TP: 37300988
; 517591 - INPE: 092052562
ICP: 502065498000015

Docteur ID HMIDA Naima

Spécialiste

Dermatologue - Vénérologue
 Spécialiste des maladies de la peau
 de l'ongle et du cuir chevelu
 Maladies sexuellement transmissibles, laser
 Chirurgie de la peau, cosmétologie et allergologie



الدكتورة اد حميدة نعيمة

اختصاصية

أمراض الجلد، الأظافر والشعر
 الأمراض التناسلية
 جراحة الجلد، الليزر
 الطب التجميل والحساسية

Casablanca, le

24 MARS 2022

الدار البيضاء، في

~~199,00~~
~~120,00~~

Tegumac ✓

PHARMACIE SBAT

259-261, BD SAK
 JAMILA 5 CD - CASABLANCA
 Tél.: 05 22 37 19 15
 IF: 50484284 - TP: 37300988
 RC: 517591 - INPE: 092052562

LOT : 210494
 EXP : 05/2024
 PPV : 199,00DH

64,00

Coastex

~~383,00~~

LOT : 210038
 UT AV: 01/2024
 PPV : 120,00DH

LOT :
 PER :
 PPV :

Tél: 05 22 59 41 31

310، شارع واد الذهب، الطابق الأول، جميلة 7 - سانية - الدار البيضاء

310, Bd. Oued Eddahab, 1^{er} Etage - Jamila 7 - Sbata - Casablanca

Le contrôle ne doit pas dépasser deux semaines